

## Amref Health Africa dans la riposte au COVID-19

L'action d'Amref Health Africa à l'international s'est organisée autour de ses trois points forts : la formation du personnel de santé, la décentralisation de la réponse dans les zones les plus isolées (atteindre le « dernier kilomètre ») et la mobilisation communautaire.

Amref s'est appuyé sur son partenariat solide avec toutes les parties prenantes institutionnelles et opérationnelles aux niveaux régionaux, nationaux et locaux. Le Dr. Githinji Gitahi — PDG du Groupe Amref Health Africa — est notamment membre du Comité de réponse au COVID-19 de l'Union Africaine (UA) et membre du Conseil de direction du Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC). De plus, notre organisation est également membre du Comité national de réponse au COVID-19 dans plusieurs de nos pays d'intervention, dont le Sénégal, la Guinée, l'Ethiopie, le Kenya, le Malawi, le Soudan du Sud, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie. Au Sénégal, Amref est effectivement membre permanent de la plateforme ministérielle de coordination du COVID-19.

En Afrique de l'Ouest, Amref a mis à disposition son expérience en santé numérique (<u>PRECIS</u><sup>1</sup>, <u>Cellal E Kisal</u><sup>2</sup>, <u>LEAP</u><sup>3</sup>, etc.) et son expertise en e/m-santé pour développer des interventions efficaces et efficientes visant à :

- Améliorer la surveillance et la détection précoce au niveau communautaire;
- Renforcer les systèmes de santé afin d'assurer la continuité des soins ;
- Assurer le droit des populations à être informées sur la maladie, sur leur santé et leurs droits à la santé.

Le déploiement de la stratégie d'Amref en Afrique de l'Ouest a été adapté au contexte de la pandémie avec une innovation technologique basée sur le **développement et l'utilisation d'outils numériques pour la formation et la sensibilisation**, en complément de la mobilisation communautaire. Un focus est porté sur les risques, la responsabilité, la préparation, la gestion de l'information et des rumeurs et la prévention contre le virus au niveau individuel et collectif.

Amref a mis en place un programme d'intervention décliné en Guinée Conakry et au Sénégal, avec pour stratégie le **renforcement des capacités d'action des différents acteurs communautaires de la riposte**.

Ces projets reposent essentiellement sur 4 axes d'intervention que sont :

## 1. La formation et le renforcement des capacités des acteurs communautaires de la réponse.

Amref a développé un ensemble d'outils numériques pour accompagner les Organisations à Base Communautaire (OBC), agents de santé communautaire (ASC) et leaders communautaires dans leurs actions. Ces acteurs communautaires sont formés sur :

- La méthodologie de Communication sur les Risques et l'Engagement Communautaire (CREC),
- La mise en œuvre des protocoles et Standard Operating Procedures (SOPs) nationaux et internationaux en matière de Prévention et le Contrôle de l'Infection (PCI) et de prise en charge

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> **PRECIS** est un programme de formation de sages-femmes et d'infirmier basé sur un mode d'apprentissage mixte (e-learning et tutorat)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> **Cellal e Kisal** est un programme basé sur la mise à disposition d'un dispositif numérique venant améliorer la prise en charge et le suivi des besoins sanitaires des femmes enceintes et des enfants, ainsi que la transmission et la collecte de l'information sanitaire entre le niveau communautaire et régional.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> **LEAP**, solution simplifiée et réactive de formation sur portable (basiques ou smartphone) des agents de santé communautaire sur le virus et les mesures de prévention appropriée, grâce à l'adaptation des contenus de formation.



(PEC), notamment dans les Centres de traitement des Epidémies (CT-EPI), les centres et postes de santé

 La surveillance à base communautaire et notamment la détection, le référencement et le suivi des cas de COVID-19.

La formation se fait via un contenu pédagogique disponible sur plateforme e-campus d'Amref (plateforme de formation e-learning-tutorat utilisée pour toutes les formations dispensées à distance par Amref à l'échelle internationale<sup>4</sup>), couplé à une formation en présentiel et des supervisions formatives menées conjointement avec le Ministère de la Santé.

Des contenus multimédias ont été développés pour accompagner les acteurs communautaires dans leur communication de proximité. Au Sénégal, Amref scénarise le Guide de formation de l'acteur communautaire élaboré par le Ministère de la Santé et de l'Action Social (MSAS) et l'a adapté sous forme de modules de formation numérique. De même, cinq capsules vidéo sur les méthodes barrières, la responsabilité individuelle et collective et prévention au COVID-19 ont été produites dans cinq langues locales. Des exemples de ressources numériques déjà développées par Amref Sénégal peuvent être visibles via ce lien : Amref West Africa video resource channel on Covid-19 response

Ces contenus numériques vont prochainement être disponibles sur la **plateforme de formation d'Amref dénommée JIBU**.

JIBU est une application digitale qui déploie des supports de formation pour les professionnels de santé, en permettant un accès en ligne et hors ligne aux supports d'apprentissage. JIBU a été utilisée pour former des professionnels de santé dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et, plus récemment, elle est utilisée pour la réponse COVID-19 au Kenya.



En parallèle des contenus numérique, l'équipe d'Amref et le Ministère de la Santé animent conjointement des sessions de tutorat et de dialogue en ligne avec les agents de la santé (WhatsApp et YouTube) pour assurer une formation et une supervision continue, une tenue à jour des connaissances des agents de santé et la diffusion d'informations en temps réel sur la situation sanitaire.

2. La sensibilisation et prévention via la Communication sur les Risques et l'Engagement Communautaire (CREC).

Les projets misent sur l'implication des communautés pour stopper la propagation et pour promouvoir des mesures de protection individuelle et collective.

Amref a contractualisé avec des acteurs communautaires, dont les Organisations à Base Communautaire (OBC) pour la diffusion de messages de sensibilisation sur les risques de propagation du virus et les mesures barrières de prévention via des visites à domicile, des visites de marchés, des publications sur les réseaux sociaux, notamment des outils de sensibilisation digitaux développés par Amref, ou encore via des émissions et spots radiophoniques.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le e-campus est actuellement utilisé dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités des Infirmiers et des Sagesfemmes (PRECIS) soutenu par la DPA/OSC l'AFD (CSN 1530).



3. La continuité des services de soins en santé maternelle, néonatale et infantile et en santé sexuelle et reproductive pour les plus vulnérables.

Amref utilise ses dispositifs numériques (Cellal e Kisal, plateforme d'information sur les droits à la SSR des adolescents et des jeunes) pour appuyer les stratégies communautaires avancées de traçage, suivi et partage de l'information aux patients (notamment les femmes enceintes, les jeunes enfants et les adolescent.es) qui ne peuvent plus venir se soigner ou s'informer sur leur santé dans les structures de santé à cause des restrictions liées à la pandémie. Amref couple ainsi solution digitale et mobilisation communautaire pour continuer à assurer la promotion des services de soins et des droits de la femme et de l'adolescente et l'accessibilité d'une offre de santé complète (intégrant la Santé Maternelle, Néonatal et Infantile (SMNI), Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) / prévention des Violences Basées sur le Genre (VBG), prévention des grossesses précoces, nutrition, appui psychosocial) auprès des communautés les plus isolées.

4. Le soutien à l'approvisionnement des structures de santé et des communautés en équipements de protection individuelle et de prévention et contrôle de l'infection.

Pour la prévention de la transmission du COVID-19, la disponibilité des dispositifs de lave-mains, kits d'hygiène et des équipements de protection individuelle est renforcée au niveau des structures de santé et des communautés et des écoles.

Les activités de sensibilisation permettent en parallèle d'encourager les personnes à l'utilisation de ces stations de lavage de mains, des savons et gel hydroalcooliques et des masques.

En Guinée, un cinquième axe est présent dans le projet :

5. Les établissements de santé sont renforcés dans leurs capacités de surveillance, de Prévention et de Contrôle de l'Infections (PCI) et leurs actions soient soutenues par un système de surveillance intégrant le niveau communautaire.

Les informations épidémiologiques de niveau communautaire sont essentielles dans le monitoring de l'évolution de la menace et la prise de décision. L'intervention appuie donc le déploiement du système de **Surveillance à Base Communautaire** (SBC) en constante collaboration avec les autorités sanitaires Guinéennes (Ministère de la Santé et Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS)).

Pour cela, Amref travaille à l'adaptation et au déploiement du dispositif numérique déjà existant dans le pays pour la surveillance épidémiologique. Le but est de renforcer le système de santé national en s'assurant la collecte de l'ensemble des données en temps réel permettant ainsi de mettre à jour les approches au niveau communautaire, partager les informations avec les communautés et définir des stratégies adaptées à l'évolution de la crise.

En parallèle, le projet comprend le renforcement de la participation et du rôle des établissements de santé de première ligne (Postes de Santé - PS ; Centres de Santé - CS ; et Centres de Traitement de l'Epidémie - CT-EPI) pour une réponse effective et une utilisation rationnelle des ressources sanitaires.